

date[s]

4 jours non fractionnables

lundi 16 et mardi 17 mars 2009,
mardi 14 et mercredi 15 avril 2009

horaires

de 9h à 17h

lieu[x]

AFPA, 53 rue Maurice Rollinat
19103 Brive-la-Gaillarde

nombre de personnes

15 personnes maximum

intervenant[s]

Laurence MONCAYO-STIEN

Formatrice "Conseillère en Insertion
Professionnelle" AFPA Limoges

contact et inscription[s]

Virginie Chalumeau / Christophe Croze
tél : 05 55 10 00 38
virginie.chalumeau@prisme-limousin.fr

Prisme-Limousin

Le Carré Jourdan

13 cours Jourdan 87000 Limoges

www.prisme-limousin.fr

Participer au montage et à la conduite de projet dans le champ de l'insertion

Prisme-Limousin, en partenariat avec l'AFPA, ouvre dans le programme régional de professionnalisation des formations pluriannuelles faisant partie du titre professionnel de « Conseiller en Insertion Professionnel ».

L'accès à la validation du Certificat de Compétences Professionnelles « Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle » ainsi que du titre est possible par la validation des acquis de l'expérience [VAE].

Pour tous renseignements :

Assistante tech. : Florence MOUTAUD • tel. 05 55 30 01 34 • florence.moutaud@afpa.fr

Resp. formation : Claudine GIRAUD • tel. 05 55 30 41 02 • claudine.giraud@afpa.fr

// Objectifs

Elaborer un projet et le formaliser en équipe, réseau ou partenariat, un cahier des charges, un plan d'action, une réponse à appel à projet à partir d'éléments de diagnostic dans le champ de l'insertion.

// Publics

Toute personne souhaitant intervenir sur le montage et/ou la conduite de projet dans le champ de l'insertion, quels que soient le contexte et la structure.

// Contenu

- Définir la notion de projet à partir de l'expérience des participants.
- Déterminer la nature et l'objet du projet.
- S'approprier les concepts et le vocabulaire liés au montage et à la conduite de projet.
- Acquérir une méthodologie de projet : « Préparer, Piloter, Progresser » en alternant des apports théoriques et des exercices d'applications.
- Mettre en œuvre les différents apports théoriques en utilisant des situations concrètes.

// Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques et méthodologiques, d'échanges avec les participants sur leurs expériences et d'exemples concrets.
- Etudes de cas et mises en situation.

Fiche récapitulative // titre professionnel : "conseiller en insertion professionnelle"

CCP 1 "Accueillir des personnes en difficulté d'insertion et analyser la demande pour favoriser la démarche d'accompagnement"

- Informer et orienter une personne ou un groupe de personnes en difficulté sur les ressources en matière d'insertion sociale et professionnelle.
- Analyser la demande et les besoins de la personne en appréciant la caractère d'urgence de la situation.
- Réguler les comportements et / ou situations problématiques en gérant les flux et les temps d'attente pour créer les conditions d'un accueil personnalisé.
- Mettre à disposition des informations écrites et orales en fonction de la situation en respectant les règles de confidentialité.
- Rechercher et traiter l'information utile à la conduite des activités du CIP [sur les mesures, les ressources, l'emploi et le territoire...].
- Assurer le montage et le suivi des dossiers administratifs [ou y participer] en utilisant les mesures en vigueur facilitant l'insertion.
- Analyser et formaliser sa pratique de CIP dans l'activité concernée.

CCP2 "Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle"

- Construire et contractualiser avec la personne son parcours d'insertion sociale et / ou professionnelle.
- Suivre la progression et évaluer avec la personne les objectifs proposés à chacune des étapes du parcours [et en tant que de besoin avec les professionnels également concernés].
- Assurer une médiation efficace vers l'emploi, notamment dans le respect des pratiques non discriminantes.
- Travailler en équipe, en réseau ou en partenariat pour proposer et assurer la mobilisation de ressources en fonction des besoins et des urgences.

CCP 3 "Mettre en œuvre des relations avec les employeurs en matière d'insertion"

- Apporter un appui technique aux employeurs en matière d'insertion [recrutement, besoins en formation et qualification...].
- Assurer une médiation entre les logiques des publics en insertion et celles des employeurs pour rapprocher l'offre de la demande.
- Négocier les modes de collaboration entre le CIP et les acteurs de l'entreprise.

CCP 4 "Participer au montage et à la conduite de projets dans le champ de l'insertion"

- Elaborer un projet et formaliser en équipe, réseau ou partenariat, un cahier des charges, un plan d'action, une réponse à appel à projet à partir d'éléments de diagnostic dans le champ de l'insertion.
- Mettre en œuvre les différentes étapes opérationnelles du projet [moyens, communication...] dans le cadre des missions confiées à un CIP.
- Elaborer et mettre en œuvre le dispositif d'évaluation d'un projet en concertation avec l'équipe.
- Participer à des réunions de travail, rédiger les comptes-rendus et les soumettre à la validation de l'équipe projet.

